



Vos compétences s'expriment ici!



Traductrice ou traducteur législatif
Contrat occasionnel de 2 ans

Offre de recrutement :
12500-09781201

Pourquoi choisir l'Assemblée nationale?

Pour :

- Évoluer dans un lieu prestigieux d'histoire, d'action et de décision, au cœur d'un quartier animé.
- Être témoin et acteur d'événements marquants de l'actualité politique, sociale et culturelle du Québec.
- Mettre à profit vos forces et votre expérience dans un créneau unique, au service des parlementaires.
- Gagner un milieu de travail inspirant qui favorise un sentiment d'appartenance et une synergie au sein d'une équipe dévouée et passionnée.

Assemblée nationale du Québec : Direction de la traduction et de l'édition des lois – Service de la traduction. Un emploi est à pourvoir au 1020, rue des Parlementaires à Québec.

Contexte : L'Assemblée nationale du Québec est l'assise du pouvoir législatif. Elle est formée de deux secteurs, soit le secteur politique qui comprend les députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales et environ 600 employés politiques, et le secteur administratif qui compte environ 700 employés. C'est aux députés qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget. Ils ont également pour rôle de contrôler les actes du gouvernement, notamment lors de la période de questions et réponses orales ou de l'adoption des crédits du gouvernement, et de débattre de questions d'intérêt public. Ils exercent également le rôle d'intermédiaire entre leurs électeurs et l'administration publique.

La Direction de la traduction et de l'édition des lois fournit l'ensemble des services professionnels et techniques en matière de traduction, de révision, d'édition et d'impression des projets de loi et autres documents législatifs. De plus, elle traduit et révise des textes de diverses natures pour le Président, le secrétaire général et les unités administratives de l'Assemblée. Ses traducteurs bénéficient d'un environnement de travail favorisant la concentration et la réflexion.

Attributions : Sous l'autorité de la directrice du Service de la traduction, la personne titulaire du poste traduit du français vers l'anglais des textes législatifs (projets de lois et amendements), administratifs et autres dans divers domaines, notamment en évaluant et analysant les textes à traduire afin de cerner l'intention et la portée de la règle juridique contenue dans chacune des dispositions, en effectuant la recherche terminologique dans le domaine spécialisé concerné, en utilisant un langage juridique ou administratif approprié et intelligible et en respectant les normes légistiques et linguistiques. Afin d'assurer la cohérence avec les textes de loi existants, elle doit trouver et prendre connaissance des précédents législatifs ou réglementaires, s'ils existent, en effectuant une recherche dans les corpus législatifs québécois et canadiens et, s'il y a lieu, trouver des sources dans la législation étrangère. De plus, elle participe à la constitution et au maintien à jour de lexiques et de documents de référence sur support informatique ou autre.

Profil recherché : La personne recherchée est autonome, rigoureuse et polyvalente et sait composer avec des contraintes imposées par des échéanciers parfois très serrés. Elle a le souci du détail et comprend l'importance d'assurer un niveau de qualité exemplaire dans ses travaux. Elle démontre un bon esprit d'équipe et possède une très bonne culture générale. Une connaissance de la langue juridique, du corpus législatif québécois et, subsidiairement, de la législation canadienne et étrangère sera considérée comme un atout. Finalement, la personne recherchée est reconnue, entre autres, pour sa maîtrise parfaite du français et de l'anglais, sa connaissance des méthodes de recherche terminologique, de même que sa capacité de faire des recherches sur Internet, particulièrement dans les domaines spécialisés ou nouveaux. Elle possède un diplôme universitaire en traduction ou dans un domaine connexe. Une excellente connaissance de la langue anglaise parlée, écrite et lue est nécessaire à l'emploi.

À l'Assemblée nationale, relevez un défi unique à la hauteur de vos compétences !



Vos compétences s'expriment ici !



Conditions d'admission : Être citoyen canadien ou résident permanent **ET** posséder deux à cinq années d'expérience en traduction générale du français vers l'anglais.

Période d'inscription : Du 14 février au 2 mars 2020

Inscription : Pour nous faire part de votre intérêt pour ce poste, veuillez nous faire parvenir un courriel en y joignant votre lettre de motivation à l'adresse dotation@assnat.qc.ca et inscrire le numéro **12500-09781201** dans l'objet de votre message.

Informations sur les attributions de l'emploi :

M^{me} Donya Gulak, directrice du Service de la traduction, au 418 643-2840, poste 70943

M^{me} Catherine Morin, directrice de la traduction et de l'édition des lois, au 418 643-2840, poste 70916

Informations sur le processus de dotation :

M^{me} Stéphanie Roy-Verret, Direction des ressources humaines, au 418 644-5444, poste 70529

Prenez note que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Choisir l'Assemblée nationale, c'est s'offrir sur place de multiples avantages...

- Sur la colline Parlementaire dans un environnement unique.
- Facilement accessible, près de tous les services.
- Café et restaurant où la cuisine santé est à l'honneur.
- Accès privilégié à la Bibliothèque de l'Assemblée, mémoire du Québec.
- Tarif préférentiel sur un abonnement annuel à un centre de conditionnement physique.
- Programmes de formation et de développement des compétences.

À l'Assemblée nationale, relevez un défi unique à la hauteur de vos compétences !